

Département du Nord

Arrondissement de LILLE

Communauté de communes P

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DELIBERATION CC_2024_194

L'an deux mille vingt quatre, le vingt trois septembre à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à Pont-à-Marcq sous la présidence de M. Luc FOUTRY, Président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 17 septembre 2024, conformément à la loi.

OBJET :

COMMISSION 1 - MOBILITE - AMENAGEMENT - ADS

PLUI

PLU de WAHAGNIES - Approbation du projet de nouveau Plan Local d'Urbanisme

Présents :

Luc FOUTRY, Marie CIETERS, Bernard CHOCRAUX, Michel DUPONT, Joëlle DUPRIEZ, Bruno RUSINEK, Arnaud HOTTIN, Benjamin DUMORTIER, Nadège BOURGHELLE-KOS, Sylvain CLEMENT, Bernadette SION, Jean-Louis DAUCHY, Didier DALLOY, José ROUCOU, Philippe DELCOURT, Franck SARRE, Frédéric PRADALIER, Cathy POIDEVIN, Olivier VERCRUYSSSE, Patrick LEMAIRE, Pascal FROMONT, Marion DUBOIS, Frédéric MINET, Anne WAUQUIER, Régis BUE, Marcel PROCUREUR, Thierry DEPOORTERE, Paul DHALLEWYN, Anne-Sabine PLAYS, Pascal DELPLANQUE, Ludovic ROHART, Carine GAU, Michel PIQUET, Gilda GRIVON, Frédéric SZYMCZAK, Valérie NEIRYNCK, José DUHAMEL, Guillaume FLUET, Alain DUCHESNE, Alain BOS, Jean-Luc LEFEBVRE

Ont donné pouvoir :

Guy SCHRYVE, procuration à Frédéric PRADALIER
Thierry BRIDAULT, procuration à Ludovic ROHART
Isabelle LEMOINE, procuration à Bernadette SION
Vinciane FABER, procuration à Olivier VERCRUYSSSE
Christian DEVAUX, procuration à Patrick LEMAIRE
Luc MONNET, procuration à Joëlle DUPRIEZ
Michel MAILLARD, procuration à Anne WAUQUIER

Présents au vote de la délibération :

Titulaires et suppléants
présents : 41
Procurations : 7

Nombre de votants : 48

Absents excusés :

François-Hubert DESCAMPS, Coralie SEILLIER, Thierry LAZARO, Didier WIBAUX

Secrétaire de Séance : Valérie NEIRYNCK

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 23 septembre 2024

Délibération CC_2024_194

COMMISSION 1 - MOBILITE - AMENAGEMENT - ADS

PLUI

PLU de WAHAGNIES - Approbation du projet de nouveau Plan Local d'Urbanisme

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L.153-31 et suivants,

Vu le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de WAHAGNIES actuellement en vigueur, approuvé le 10 avril 2006,

Vu la Délibération prise par le conseil municipal de WAHAGNIES le 3 décembre 2015 prescrivant la révision générale de son PLU communal, définissant les objectifs poursuivis et fixant les modalités de concertation,

Vu le Décret n°2015-1783 du 28 décembre 2015 relatif à la partie réglementaire du livre Ier du code de l'urbanisme et portant modernisation du contenu des PLU,

Vu la Délibération prise par le conseil municipal de WAHAGNIES le 14 novembre 2020 clôturant les débats sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), ouverts le 12 octobre 2017,

Vu l'Arrêté Préfectoral du 3 août 2021 portant transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) à la communauté de communes Pévèle Carembault au 1er juillet 2021,

Vu la Délibération prise par le conseil municipal de WAHAGNIES le 4 mars 2023 transférant la poursuite de la maîtrise d'ouvrage de la procédure de révision générale de son PLU à la communauté de communes Pévèle Carembault,

Vu la Délibération prise par le conseil communautaire le 18 décembre 2023 arrêtant le projet de nouveau PLU de WAHAGNIES et approuvant le bilan de la concertation préalable,

Vu les Avis rendus par les Personnes Publiques Associées (PPA) suite à leur consultation obligatoire telle que prévue à l'article L.153-16 du code de l'urbanisme,

Vu l'Avis rendu le 28 mars 2024 par la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) sur le projet de PLU tel qu'arrêté,

Vu l'Avis Conforme Délibéré n°2024-7727 rendu le 16 avril 2024 par la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe) des Hauts-de-France,

Vu la Décision n°E24000048 / 59 du 16 mai 2024, du Président du Tribunal Administratif de Lille nommant Monsieur Michel SUAREZ en qualité de commissaire enquêteur,

Vu l'Arrêté ADMG_2024_018 du 24 mai 2024 de Monsieur le Vice-Président à l'Aménagement du territoire, fixant les dates et les modalités d'organisation de l'enquête publique,

Vu l'Enquête publique, s'étant déroulée du 13 juin au 13 juillet 2024 inclus,

Vu le Procès-Verbal de synthèse de l'enquête, remis et signé le 19 juillet 2024,

Vu le Rapport et les Conclusions favorables du commissaire enquêteur remis le 6 août 2024,

Vu les Pièces du dossier,

Vu l'avis de la Commission 1 - Aménagement, mobilité et ADS lors de sa séance du 10 septembre 2024.

Le Conseil municipal de WAHAGNIES a décidé de prescrire la révision générale de son Plan Local d'Urbanisme (PLU) le 3 décembre 2015.

Cette révision générale était devenue nécessaire pour intégrer les dispositions réglementaires des lois Grenelle et ALUR, et du Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE), mais également afin de permettre à la commune de conduire une politique de développement durable conforme à ses objectifs, et de définir une programmation cohérente et maîtrisée des opérations d'aménagement.

Les débats sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) ont été clos par le Conseil municipal lors de sa séance du 14 novembre 2020.

La Communauté de communes Pévèle Carembault étant devenue compétente en matière de PLU le 1er juillet 2021, conformément à l'article L.153-9 du Code de l'Urbanisme, la maîtrise d'ouvrage de la procédure lui a été transférée par le Conseil municipal de WAHAGNIES, le 4 mars 2023.

Une fois la concertation préalable menée conformément aux modalités définies dans la délibération de prescription de la révision générale, le 18 décembre 2023, conseil communautaire a arrêté le projet de nouveau PLU et approuvé le bilan de ladite concertation.

Suite à cela, le dossier arrêté a été transmis aux Personnes Publiques Associées (PPA), à la MRAe et a fait l'objet d'un passage devant la CDPENAF.

Une fois leurs avis recueillis, ils ont été ajoutés au dossier qui a été soumis à enquête publique. Celle-ci s'est déroulée du jeudi 13 juin au vendredi 13 juillet 2024 inclus.

Elle a permis au public de prendre connaissance des différentes pièces composant le dossier et des incidences du projet sur l'environnement.

Le public a pu échanger avec le commissaire enquêteur pendant ses permanences et s'exprimer librement à l'écrit sur l'un des deux registres mis à disposition en mairie, et au siège communautaire, ainsi que par courrier et courriel adressé au commissaire enquêteur.

Suite à l'enquête, le commissaire a rendu son rapport et ses conclusions qui sont favorables sans réserve ni recommandation le 6 août 2024.

Conformément aux dispositions de l'article L.153-21 du Code de l'Urbanisme, le dossier fait l'objet d'ajustements à la marge afin de tenir compte de certaines remarques formulées par le public pendant l'enquête ainsi que par les PPA, la MRAe et la CDPENAF suite à leur transmission du dossier.

Le projet de nouveau PLU de WAHAGNIES est désormais prêt à être soumis au vote du Conseil communautaire, afin d'être approuvé.

Où l'exposé de son Président,
APRES EN AVOIR DELIBERE, le conseil communautaire :

DECIDE (par 48 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION SUR 48 VOTANTS) :

- ***D'approuver le projet de nouveau PLU de WAHAGNIES tel qu'arrêté lors du conseil du 13 décembre 2023 et ajusté suite à l'enquête publique et à la consultation des PPA, de la MRAe et de la CDPENAF.***

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président,

Luc FOUTRY

Envoyé en préfecture le 26/09/2024

Reçu en préfecture le 26/09/2024

Publié le 26/09/2024

webdelib

ID : 059-200041960-20240926-CC_2024_194-DE

Signé électroniquement par : Luc F
Date de signature : 24/09/2024
Qualité : PRESIDENT



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Pevele-Carembault | CCPC
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	CC_2024_194
Objet :	PLU de WAHAGNIES - Approbation du projet de nouveau Plan Local d'Urbanisme
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-09-26 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.4 - Aménagement du territoire
Identifiant unique :	059-200041960-20240926-CC_2024_194-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200041960-20240926-CC_2024_194-DE-1-1_0.xml	text/xml	2.7 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : CC_2024_194.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20240926-CC_2024_194-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	152 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : 0. Page de garde et sommaire.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20240926-CC_2024_194-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	156.9 Ko
Annexe (Rapport de présentation) Nom original : 1.1 Rapport de presentation.pdf Nom métier : 21_RP-059-200041960-20240926-CC_2024_194-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	17.5 Mo
Annexe (Rapport de présentation) Nom original : 1.2 Rapport de presentation.pdf Nom métier : 21_RP-059-200041960-20240926-CC_2024_194-DE-1-1_4.pdf	application/pdf	15.8 Mo

Document principal (Délibération) Nom original : 2. PADD.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20240926-CC_2024_194-DE-1-1_5.pdf	application/pdf	1.8 Mo
Document principal (Délibération) Nom original : 3. OAP.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20240926-CC_2024_194-DE-1-1_6.pdf	application/pdf	5.4 Mo
Document principal (Délibération) Nom original : 4. Plan de zonage.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20240926-CC_2024_194-DE-1-1_7.pdf	application/pdf	3.9 Mo
Document principal (Délibération) Nom original : 5. Reglement escrit.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20240926-CC_2024_194-DE-1-1_8.pdf	application/pdf	3.7 Mo
Document principal (Délibération) Nom original : 6.1 SUP.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20240926-CC_2024_194-DE-1-1_9.pdf	application/pdf	20.1 Mo
Document principal (Délibération) Nom original : 6.2 SUP.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20240926-CC_2024_194-DE-1-1_10.pdf	application/pdf	10.4 Mo
Document principal (Délibération) Nom original : 7. AS.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20240926-CC_2024_194-DE-1-1_11.pdf	application/pdf	17.4 Mo
Document principal (Délibération) Nom original : 8. OD.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20240926-CC_2024_194-DE-1-1_12.pdf	application/pdf	5.4 Mo
Document principal (Délibération) Nom original : 9. Deliberations et bilan de concertation.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20240926-CC_2024_194-DE-1-1_13.pdf	application/pdf	4.4 Mo
Document principal (Délibération) Nom original : 10. Avis des PPA.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20240926-CC_2024_194-DE-1-1_14.pdf	application/pdf	10.2 Mo
Document principal (Délibération) Nom original : 11. Rapport et avis du com enqueteur.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20240926-CC_2024_194-DE-1-1_15.pdf	application/pdf	11.9 Mo

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'etre postee	26 septembre 2024 à 09h58min41s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	26 septembre 2024 à 10h26min27s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Lorena
En attente de transmission	26 septembre 2024 à 10h29min51s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	26 septembre 2024 à 10h30min11s	Transmis au MI
Acquittement reçu	26 septembre 2024 à 10h30min32s	Reçu par le MI le 2024-09-26